

Monsieur Michel MORIN
Préfet de l'Isère
Préfecture
12 place de Verdun - BP 1046
38021 Grenoble Cedex 1

Grenoble, le 23 juin 2008

Monsieur le Préfet,

Les 19 communes du SYMAGE, syndicat intercommunal ayant pour vocation la gestion de services pour personnes âgées, a souhaité dès 2003, face aux besoins, la création d'un EHPAD dans le sud de l'agglomération grenobloise.

Cette demande a été retenue dans le schéma gérontologique 2007 / 2011.

Le dossier, mené techniquement par la Société PLURALIS et l'UDMI, future gestionnaire de l'établissement, a été conduit avec efficacité, en concertation avec les communes, et le projet a été validé par le CROSMS en 2005 et autorisé en décembre 2006. Les travaux étaient prêts à commencer en septembre 2007. Nous sommes en juin 2008, et rien ne peut démarrer parce qu'un chef d'entreprise, qui occupe illégalement le terrain et refuse systématiquement toute solution alternative, bloque ce chantier.

Les conséquences de cette situation sont lourdes. Des personnes très dépendantes ne peuvent absolument pas espérer une meilleure prise en charge à court terme. Des familles continuent à s'épuiser dans l'accompagnement de leurs parents, et sont elles aussi en danger.

Les autorités de tutelle (DDASS et Conseil Général), quant à elles, malgré les besoins encore non couverts, rencontrent d'énormes difficultés pour obtenir des places d'EHPAD, puisque les places attribuées les années précédentes ne sont pas encore effectives. Face aux difficultés logistiques rencontrées pour Vigny Musset et Eybens, la réalisation de l'EHPAD Vigny Musset est actuellement avancée, seule la situation de l'EHPAD d'Eybens reste bloquée.

C'est pourquoi, face à cette situation, nous, usagers, gestionnaires, élus, salariés, vous demandons de mettre en œuvre de façon urgente tous les moyens qui sont à votre disposition pour libérer le terrain de l'EHPAD d'Eybens, pour que M. LAFLEUR ne puisse d'aucune manière entraver le bon déroulement du chantier.

La situation apparaît suffisamment préoccupante au secteur gérontologique pour qu'il décide d'organiser un rassemblement de toutes les associations du secteur, élus et usagers, le mardi 8 juillet à 10 heures sur le terrain de l'EHPAD avenue d'Echirrolles à Eybens, afin de convaincre M. LAFLEUR de libérer l'espace pour permettre le démarrage des travaux.

A l'issue de ce rassemblement, une délégation conduite par Mme Gisèle PEREZ, Vice Présidente du Conseil Général, M. Marc BAIETTO, Maire d'Eybens, Premier Vice Président du Conseil Général et moi-même, Président d'ALERTES, et composée de présidents d'associations et d'élus du secteur, souhaiterait vous rencontrer pour faire le point sur ce dossier et évoquer les issues rapides possibles.

Souhaitant une réponse favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, au nom des trois structures organisatrices : ALERTES, SYMAGE et Mutualité Française Isère, à mes sincères salutations.



Jean GIARD
Président d'ALERTES